



CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2022

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

➤ Réforme des règles de publicité à compter du 1^{er} juillet 2022

Dans un souci de simplification, l'ordonnance n°2021-1310 du 07 octobre 2021, publiée au Journal Officiel, supprime le compte-rendu des séances du Conseil Municipal.

Il est remplacé par la création d'une liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal, conformément à l'article L.2121-25 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Numéro de la délibération	Libellé	Vote
2022-079	Vœu pour la mise en place d'un plafonnement à court terme des tarifs de l'énergie et du retour au tarif réglementé pour les collectivités	22 Voix « Pour » 7 Abstentions
2022-080	Vœu à l'initiative de l'association des Maires et Présidents d'intercommunalité d'Ille & Vilaine dans le cadre de la crise énergétique et de l'évolution du coût des matières premières	22 Voix « Pour » 7 Abstentions
2022-081	ZAC de la Trémelière - Compte Rendu Annuel à la Collectivité 2021	22 Voix « Pour » 7 Abstentions
2022-082	ZAC de la Trémelière – Ilot Jardin 3 – Programme Archipel Habitat Lot A - Rétrocession à la commune d'une voirie légère	Unanimité
2022-083	Bois de la Motte - Acquisition auprès de l'État de la parcelle ZM 182	Unanimité
2022-084	Bois de la Motte – Labellisation du site en espace naturel sensible (ENS)	Unanimité <i>(M. CHENUT ne prend pas part au vote)</i>
2022-085	DIA Information	Prend acte
2022-086	Centre Intercommunal d'Action Sociale à l'Ouest de Rennes - Rapport d'activité 2021	Prend acte
2022-087	Crèche associative Les P'tits Loups - Convention de mise à disposition de locaux	Unanimité

2022-088	Renouvellement de la convention d'utilisation de la piste d'athlétisme entre la Ville et Ouest Athlétisme 35	Unanimité
2022-089	Adhésion à la procédure de médiation préalable obligatoire dans certains litiges de la fonction publique mise en œuvre par le Centre de Gestion d'Ille et Vilaine	Unanimité <i>(Mme PÉTARD-VOISIN ne prend pas part au vote)</i>
2022-090	Fournitures de titres-restaurant dématérialisés pour les agents de la ville de Le Rheu - Autorisation de signature de Madame la Maire	Unanimité
2022-091	Travaux de construction d'un bâtiment mutualisé périscolaire/ALSH et d'une restauration sur le site du Clos Joury – Projets d'avenants aux marchés de travaux	Unanimité
2022-092	Budget principal - Décision modificative n°2	Unanimité
2022-093	Information sur la contractualisation d'un emprunt de 1 500 000 Euros	Prend acte

Le rapport intégral des délibérations peut être consulté à la Direction Générale des Services aux heures ouvrables.

Les délibérations du Conseil Municipal peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de leur publication.

Fait à Le Rheu, le mercredi 26 octobre 2022

La Maire,



Chantal PÉTARD-VOISIN